RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00402
Numéro SIREN : 337 680 342
Nom ou dénomination : SOCIETE D'INGENIERIE DE RECHERCHES ET D'ETUDES EN HYDRODYNAMIQUE NAVALE PAR ABREVIATION SIREHNA.

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2022 sous le numéro de dépôt 8555

SIREHNA

Comptes annuels

Exercice 31 Décembre 2021

Certifiés conformes à l'original par

Le Président
M. Olivier DOUCY

SIREHNA – Société Anonyme au Capital de 300 000 €
Technocampus Ocean, 5, rue de l'Halbrane – 44340 Bouguenais - RCS NANTES 337 680 342

SOMMAIRE

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Annexes aux comptes annuels

1. **Faits caractéristiques de la période**
2. **Principes, règles et méthodes comptables**
3. **Notes sur le bilan et le compte de résultat**
4. **Informations relatives au bilan actif**
5. **Informations relatives au bilan passif**
6. **Informations relatives au compte de résultat**
7. **Autres informations**
   - **7.1. Evènements postérieurs à la clôture**
   - **7.2. Engagements hors bilan**
   - **7.3. Instruments financiers**
   - **7.4. Litiges**

I. BILAN AU 31/12/2021

A. BILAN ACTIF

RUBRIQUES en euros	Notes	Montant brut	Amortisse-ments et. provisions.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	note 1				
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires		998 927	751 122	247 806	227 915
Fonds commercial					
Immobilisations en-cours		122 330		122 330	42 313
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	note 1				
Terrains et aménagements					-27 215
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indust		829 016	735 311	93 706	224 725
Autres immobilisations corporelles		1 880 312	1 492 706	387 606	271 268
Immobilisations en cours					9 502
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations	note 2				
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	note 8	18 072		18 072	18 072
ACTIF IMMOBILISE		**3 848 657**	**2 979 138**	**869 519**	**766 580**
STOCKS ET EN-COURS	note 3				
Matières premières, approvisionnements		235 804		235 804	180 357
En-cours de production de biens		34 205		34 205	
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances, acomptes versés sur commandes		201 594		201 594	292 926
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés*	notes 4 – 8	10 561 898		10 561 898	10 305 506
Autres créances	note 8	4 394 265		4 394 265	4 346 669
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	note 3				
Disponibilités		730 585		730 585	26 604
Charges constatées d'avance	note 4	162 140		162 140	112 394
ACTIF CIRCULANT		**16 320 491**		**16 320 491**	**15 264 456**
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL GENERAL		**20 169 148**	**2 979 138**	**17 190 010**	**16 16 03 1 037**

*Créances clients et comptes rattachés : les clients créditeurs (489 k €) concernent les avances reçues de la part des organismes pour les projets collaboratifs

B. BILAN PASSIF

RUBRIQUES en k euros	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 300 000)	note 5	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		213 769	213 769
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	note 5	7 414 150	7 013 622
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**854 647**	**474 015**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**8 812 565**	**8 031 406**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques	note 6	449 434	409 146
Provisions pour charges	note 6	676 476	747 448
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**1 125 910**	**1 156 593**
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	note 8		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 988 065	3 006 717
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	notes 7 – 8	767 232	605 053
Dettes fiscales et sociales	note 7	3 314 081	2 961 753
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		42 578	80 873
Produits constatés d'avance	note 7	139 579	188 642
DETTES		**7 251 535**	**6 843 038**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		**17 190 010**	**16 031 037**

17 COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

RUBRIQUES en euros		31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Notes	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens	2 173 123			2 173 123	1 892 941
Production vendue de services	9 320 392			9 320 392	7 696 788
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**11 493 515**		**note 9**	**11 493 515**	**9 589 729**
Production stockée			note 11	34 205	-30 670
Production immobilisée				95 508	77 120
Produits nets partiels sur opérations à long terme					
Subventions d'exploitation				300 250	871 366
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			note 10	249 526	80 133
Autres produits				162 889	112 742
PRODUITS D'EXPLOITATION				**12 335 893**	**10 700 421**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				8 617	
Variation de stock (marchandises)					6 416
Achats de matières premières et autres approvisionnements				242 441	85 009
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-55 447	22 514
Autres achats et charges externes			note 11	3 830 871	3 376 997
Impôts, taxes et versements assimilés				202 236	234 580
Salaires et traitements			note 12	5 330 948	4 635 139
Charges sociales				2 314 827	2 123 028
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			note 1	293 975	303 666
Sur immobilisations : dotations aux provisions			notes 1 - 10		
Sur actif circulant : dotations aux provisions			note 10		5 880
Pour risques et charges : dotations aux provisions			note 10	375 191	334 577
Autres charges				41 373	45 786
CHARGES D'EXPLOITATION				**12 585 033**	**11 173 592**
RESULTAT D'EXPLOITATION				**-249 140**	**-473 172**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
OPERATIONS EN COMMUN				**0**	**0**
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				7 225	3 233
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change				73	462
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				**7 298**	**3 695**
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				-353	375
Différences négatives de change				230	872
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES				**-123**	**1 247**
RESULTAT FINANCIER			**note 13**	**7 421**	**2 448**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				**-241 719**	**-470 724**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges				27 215	29 214
PRODUITS EXCEPTIONNELS				**27 215**	29 214
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					2 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				24 968	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
CHARGES EXCEPTIONNELLES				**24 968**	2 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**note 14**	**2 246**	27 214
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					
Impôts sur les bénéfices			note 15	-1 094 119	-917 524
TOTAL DES PRODUITS				**12 370 406**	**10 733 330**

TOTAL DES CHARGES		**11 515 759**	**10 259 315**
BENEFICE OU PERTE		**854 647**	**474 015**

Le total du bilan avant répartition est de 17 190 010 euros.

Le total des produits du compte de résultat est de 12 370 406 euros et ce dernier dégage un bénéfice de 854 647 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels au 31 décembre 2021.

18 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2021 a été principalement marqué par les événements majeurs suivants :

- Une forte augmentation de l'activité sur l'ensemble des domaines adressés se traduisant par une progression de 20% du chiffre d'affaires
- Le gain de contrat hors groupe à un niveau historiquement élevé
- La mise en place d'une nouvelle organisation structurant l'entreprise pour sa croissance future à horizon 2025
- La mise en œuvre de chantiers métiers visant à améliorer les processus de capitalisation technique et la mise en place progressive de fonctions transverses (HA, HSE, …) afin de maîtriser cette phase de croissance
- Une montée en puissance des équipes opérationnelles et des fonctions support contrariées par les événements groupe limitant la capacité à conclure les recrutements initialement programmés
- Un impact important de l'arrêt du programme AFSP sur les prises de commande et le chiffres d'affaires de l'année

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société SIREHNA ont été établis conformément au Plan Comptable Général et aux dispositions comptables du code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes annuels ont conduit, comme pour l'exercice précédent, à comptabiliser les charges du personnel mis à disposition dans les autres achats et charges externes. Elles ne sont donc pas comprises dans la masse salariale.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Changement de méthode

En application de l'interprétation IFRIC IC concernant la manière dont les engagements de retraite (IFC) doivent être provisionnés par les entreprises et suite à la publication par l'ANC de la mise à jour de sa recommandation n° 2013-02, la société a opté pour la nouvelle méthode préconisée par l'IFRIC qui propose de constituer une provision pour les salariés à partir d'un certain nombre d'années de services, et de faire évoluer la provision de manière linéaire jusqu'à la date de départ à la retraite du salarié. La période d'acquisition des droits est déterminée en partant de la date de retraite et non plus de la date d'embauche. Lorsque les droits sont plafonnés, la durée de la période d'acquisition des droits est limitée à l'ancienneté requise au moment du plafonnement.
Cette application a eu pour effet un re-calcul de l'engagement au 01/01/2021 et une diminution de la provision pour un montant de 162 k€ qui a été affecté au report à nouveau.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes ont conduit, comme pour l'exercice précédent, à comptabiliser les charges du personnel mis à disposition (ouvriers d'Etat) parmi les autres achats et charges externes. Elles ne sont donc pas comprises dans la masse salariale.

2.1 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement autofinancées sont normalement enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues. Les frais de développement spécifiques sont supportés par les programmes vendus aux clients.

2.2 Immobilisations

2.2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

- Durée d'amortissement et révision de cette durée

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement est donnée dans le tableau ci-dessous :

Rubriques	Durée
Concessions, Brevets et Logiciels	1 à 5 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	4 à 5 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans
Mobilier	10 ans

2.2.2 Immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée au cas où la valeur de réalisation de ces éléments deviendrait inférieure.

2.3 Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés en totalité selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les entrées de matériels sont évaluées à leur coût d'acquisition. Toutes les sorties au cours de l'exercice sont valorisées au coût de l'article le plus ancien.
Une dépréciation est constituée lorsque l'absence d'utilité ou l'obsolescence du matériel est avérée.

2.4 Traitement des opérations à long terme

2.4.1 Chiffre d'affaires et marge

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires (CA)

Le CA est reconnu à mesure de l'avancement des travaux effectués sur chaque contrat.

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de services est généralement reconnu selon l'avancement des prestations, le client bénéficiant de ces services au fur et à mesure qu'ils sont rendus par Sirehna.

Méthode de mesure de l'avancement

La méthode d'avancement retenue par Sirehna est la méthode de l'avancement des dépenses : le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus à date, rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

Reconnaissance de la marge

Les frais d'offres sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus, au sein de la ligne « frais commerciaux » en comptabilité analytique. Ils sont donc exclus de la marge du contrat.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue.

Carnet de commandes

Seuls les contrats fermes, notifiés par le client et en vigueur rentrent dans le carnet de commandes de Sirehna. Les tranches conditionnelles, options et avenants à forte probabilité ne font pas partie du carnet de commandes tant qu'ils ne sont pas notifiés.

2.4.2 En cours de production et provisions sur programmes

Par principe, aucun encours de production n'est reconnu à l'actif du bilan, du fait de la mesure de l'avancement par les coûts. L'ensemble des coûts encourus de la période doit être reconnu comme étant des charges au compte de résultat.

Cependant, à titre exceptionnel, si des travaux démarrés en avance de phase de réception d'une commande client sont reconnus à la fin de l'exercice, ceux-ci sont comptabilisés en encours si une lettre d'intention de commande du client est envoyée.

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charges de l'exercice.

La commercialisation de produits hautement technologiques expose Sirehna à des risques de défaut de ses produits. Ceci conduit la société à comptabiliser un niveau de provisions permettant de couvrir ces risques et dont le montant est régulièrement révisé en fonction de l'appréhension des facteurs de risques. De plus, à l'aide de méthodes statistiques, la société est amenée à déterminer l'impact de l'évolution future des indices de révision de prix sur la marge brute à terminaison de ses programmes. Elle ne tient alors compte que des impacts défavorables liés aux évolutions des indices sur la marge brute à terminaison des programmes.

Les provisions pour pénalités, garanties et litiges sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Les autres risques (risques techniques, risques de performance, risques pour insuffisance de révision de prix) sont intégrés dans les coûts à venir des contrats.

2.4.3 Traitement des pertes

Toutes les pertes probables sur contrat en cours ou en carnet sont provisionnées intégralement.
La provision pour pertes à terminaison est comptabilisée en provision pour risques.

2.5 Evaluation des créances clients – règles de dépréciation

Le caractère douteux des créances est analysé contrat par contrat. Le montant hors taxes des créances douteuses est provisionné à 100%.

2.6 Opérations en devises

Les opérations en devises ont donné lieu aux écritures de régularisation selon les règles en vigueur sachant que SIREHNA n'a pas d'opération significative en devises sur l'exercice.

2.7 Valeurs mobilières de placement

Pour les OPCVM, les règles d'évaluation suivantes s'appliquent :
- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
- Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture est inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges que des évènements survenus ou en cours rendent probables, qui sont nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.

Il s'agit essentiellement des risques et charges suivants :

- Pertes à terminaison sur contrats de longue durée.
  Ces provisions couvrent les pertes probables sur contrats en carnet de commandes ou en cours. Elles sont constituées au cours de l'exercice où la perte devient prévisible, pour la totalité de celle-ci.

- Pénalités sur travaux facturés.
  Les provisions sont comptabilisées à hauteur du risque prévisible, que les pénalités aient ou non, été précomptées par le client.

- Garanties données aux clients et autres risques inhérents à l'obligation de résultat.
  La provision est évaluée en tenant compte des engagements contractuels de garantie et des charges antérieurement constatées.

- Les engagements envers le personnel en matière d'indemnités de fin de carrière sont provisionnés en totalité.
  Conformément à la recommandation du CNC du 1er avril 2003 (2003-R.01), les engagements de SIREHNA sont déterminés selon une méthode actuarielle, appliquée à l'ensemble de la population.

  Cette méthode, dite des unités de crédit projetées, repose sur des lois de projection portant notamment sur :
  - les salaires de fin de carrière ; leur évaluation intègre l'ancienneté des salariés, leur niveau de salaire et leur progression de carrière ;
  - les âges de départ à la retraite, déterminés en fonction de l'âge probable d'entrée dans la vie active par collège de salariés ainsi que de l'allongement progressif de la durée d'assurance au régime général de la sécurité sociale ;
  - l'évolution des effectifs, dont l'estimation repose sur la table de mortalité TGF TGH et sur un taux de rotation résultant de l'observation statistique du comportement des salariés.

  Le mode de calcul des engagements est le suivant :
  - ils sont évalués au prorata de l'ancienneté en fin d'exercice ;
  - ils sont actualisés ;
  - ils sont déterminés en fonction des indemnités prévues par l'accord d'entreprise ;

  Les autres engagements envers le personnel sont couverts par les provisions suivantes :
  - Médailles du travail

Les avantages « médailles du travail » portent sur 4 catégories de médailles (20 ans, 30 ans, 35 ans, 40 ans), versées en fonction du nombre d'années d'activité, tous employeurs confondus.

Elles sont provisionnées en totalité. Conformément à la recommandation du CNC du 1er avril 2003 (2003-R.01), les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetées, et correspondent à la valeur actuelle probable des indemnités à verser lorsque le salarié a atteint les différents niveaux d'ancienneté, un prorata à l'ancienneté est appliqué. Les calculs sont effectués une fois par an en fin d'année.

3. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Afin d'apporter un éclairage sur les comptes, des notes sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ainsi que des tableaux détaillant certains postes du bilan et du compte de résultat.

Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles
Note 2 : Immobilisations financières
Note 3 : Stocks et valeurs mobilières de placement
Note 4 : Produits à recevoir et charges constatées d'avance
Note 5 : Composition du capital social et variation des capitaux propres
Note 6 : Provisions
Note 7 : Charges à payer et produits constatés d'avance
Note 8 : Etat des échéances des créances et des dettes
Note 9 : Chiffre d'affaires
Note 10 : Dotations aux amortissements, dotations et reprises sur provisions et dépréciations d'exploitation
Note 11 : Autres charges
Note 12 : Charges de personnel et effectifs
Note 13 : Résultat financier
Note 14 : Résultat exceptionnel
Note 15 : Impôt sur les bénéfices

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

- Immobilisations incorporelles et corporelles (y compris immobilisations en cours) : 3 831 k€ en valeur brute
- Dotations aux amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021 : (2 979) K€

4.1.1. Variation des immobilisations

IMMOBILISATIONS en k euros	Début d'exercice	Acquisitions, créations, virements	Virements de poste à poste	Cessions, mise HS ou mise en équivalence	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	944	98		0	1121
Immobilisations incorporelles	**944**	**98**	Cliquez ici pour taper du texte.	**0**	**1121**
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales, agencements et aménagements					
Installations techniques, matériel et outillage industriel	874	0		45	829
Installations générales, agencements et aménagements divers	162				162
Matériel de transport	49			2	47
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1491	227		46	1671
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	10			10	
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	**2586**	**227**		**103**	**2709**
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	18	8		8	18
Immobilisations financières	**18**	**8**		**8**	**18**
TOTAL GENERAL	**3 547**	**333**		**111**	**3 849**

4.1.2. Variation des amortissements des immobilisations

AMORTISSEMENTS en k euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	673	78		751
Immobilisations incorporelles	**673**	**78**	**0**	**751**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	649	108	23	735
Installations générales, agencements et aménagements divers	138	4	0	142
Matériel de transport	49		2	47
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 244	104	44	1304
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2080**	**216**	**68**	**2228**
TOTAL GENERAL	**2753**	**294**	**68**	**2 980**

Les amortissements sont calculés linéairement et sont inclus dans le poste dotations aux amortissements des charges d'exploitation pour les immobilisations non provisionnées (294 k€) et en charges exceptionnelles (0 k€) pour les immobilisations faisant l'objet d'une dépréciation.

4.1.3. Variation des dépréciations sur immobilisations

DEPRECIATIONS en k euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains Bâtiments Installations générales Ouvrage d'infrastructures Matériel industriel Installations techniques, matériel et outillage industriels Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel informatique Autres matériels de bureau et informatique Mobilier	27		27	0
Immobilisations corporelles	**27**		**27**	**0**
TOTAL GENERAL	**27**		**27**	**0**

Les dotations sur les immobilisations corporelles figurent en charges exceptionnelles.

4.2. Note 2 : Immobilisations financières

Au 31 décembre 2021, SIREHNA ne détient aucune filiale et participation.

ENTREPRISES LIEES :

Les informations concernant les entreprises liées (Société du groupe Naval Group) sont reprises dans le tableau joint :

En k euros	Entreprises liées
ACTIF IMMOBILISE	
Participations	0
ACTIF CIRCULANT	
Stocks	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0
Créances clients et comptes rattachés	7 541
Compte courant associé	3 099
Compte courant d'intégration fiscale	1 094
Autres créances	0
DETTES	
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 985
Compte courant associé	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0

4.3. Note 3 : Stocks

STOCKS (hors valeur ajoutée) en k euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	236		236
En-cours de production de biens	34		34
En-cours de production de services			
Produits finis			
TOTAL	**270**	**0**	**270**

4.4. Note 4 : Produits à recevoir et charges constatées d'avance

	31/12/2021	31/12/2020
Factures à établir sur créances clients (produits à recevoir)	7 165€	6 175k€

Les factures à établir sont principalement liées à la méthode à l'avancement (cf. note f. « traitement des opérations à long terme - chiffres d'affaires »).

Charges constatées d'avance	162 k€	112 k€

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Note 5 : Composition du capital social et variation des capitaux propres

La composition du capital social est la suivante :

Catégorie de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Nombre de titres créés par transformation pendant l'exercice	Nombre de titres remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale en euros
Actions ordinaires Actions de préférence	6 044			49.64

Le capital est composé de 6 044 actions d'une valeur nominale de 49,64 euros détenues par la société NAVAL GROUP et entièrement libérées.

La variation des capitaux propres est :

Situation à l'ouverture de l'exercice en k euros		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		8 031
Distributions sur résultats antérieurs		(236)
Capitaux propres après distributions		7 795
Variations en cours d'exercice	**En moins**	**En plus**
Variations des provisions réglementées		
Variations des réserves		
Autres variations (report à nouveau)		636
Résultat de l'exercice N-1	474	
Résultat de l'exercice N		855
SOLDE		**855**
Situation à la clôture		**Solde**
Capitaux propres avant répartition		8 813

Le solde du report à nouveau passe de 7 013k€ au 31 décembre 2020 à 7 414k€ au 31 décembre 2021 soit une variation de 400 k€ qui correspond :

La variation globale du report à nouveau est composé de :

- A nouveau 7 013 k€
- Résultat 2020 474 k€
- Distribution dividende (236) K€
- Changement méthode de calcul IFC 162 K€
- Solde 7 414 k€

5.2. Note 6 : Provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

RUBRIQUES en k euros	Début d'exercice corrigé	Dotations	Reprise utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice
Amortissements dérogatoires					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour litiges	35		23	12	0
Provisions pour garanties	177	83	14	23	223
Provisions pour perte à terminaison	168	196	168		196
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions, obligations similaires	585	96	5		676
Autres provisions pour risques et charges	30				30
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**995**	**375**	**210**	**35**	**1 125**
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	27		27		0
Dépréciations sur immobilisations corporelles					
Dépréciations sur titres de participation					
Dépréciations sur autres immobilisations financières					
Dépréciations sur stocks et en cours					
Dépréciations sur comptes clients	6		6		0
Autres dépréciations					
DEPRECIATIONS	**33**	**0**	**33**	**0**	**0**
TOTAL GENERAL	**1 023**	**375**	**243**	**35**	**1 125**
Dotations et reprises d'exploitation		375	212	35	
Dotations et reprises financières			5		
Dotations et reprises exceptionnelles			27		

Les principales provisions sociales sont les suivantes

- Les provisions pour indemnités de fin de carrière pour 565 k€.

Le montant des provisions pour pensions a été ajusté à l'ouverture afin de tenir compte du changement de norme utilisée pour le calcul des engagements de retraite.

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2021 est de 0,50 %
Le taux d'inflation est de 1,75 % comme au 31 décembre 2020.
Le taux moyen d'augmentation des salaires retenu de 2,50 % est inchangé par rapport à l'année précédente.

SIREHNA a recours à des cabinets d'actuaires indépendants pour évaluer à chaque fin d'exercice ses principaux engagements sociaux.

L'évolution de la dette actuarielle par rapport à l'exercice précédent se présente de la manière suivante (en k€) :

Dette actuarielle à l'ouverture	566
Coût des services rendus	73
Intérêt sur la dette actuarielle	3
Dette actuarielle estimée à la clôture	642
Prestations payées	0
Gains / expérience	32
Dette actuarielle calculée à la clôture	674

La charge nette comptabilisée au 31 décembre 2021 se décompose de la manière suivante (en k€) :

	31/12/2021	31/12/2020
Coût des services rendus	-74	-82
Intérêt sur la dette actuarielle	-3	-4
Rendement attendu des placements	0	0
Amortissement coût des services passés	0	0
(Coût net)	**-77**	**-86**

- l'effet barème, lié à la mise en place de l'accord d'entreprise, est étalé sur la durée d'activité résiduelle probable à la clôture.
- l'effet actuariel est repris sur la durée d'activité résiduelle probable à la clôture en application de la méthode du « corridor ».

Le rapprochement entre les montants actuariels déterminés et la provision nette comptabilisée s'établit de la manière suivante (en k€) :

	31/12/2021	31/12/2020
Dette actuarielle estimée à la clôture	674	755
Valeur des placements à la clôture	0	0
Déficit	674	755
Coût des services passés non comptabilisés	-109	-105
Gains actuariels cumulés non comptabilisés	0	0
Provision nette comptabilisée	**565**	**650**

- Les provisions pour médailles du travail pour un montant de 112 k€

5.3. Note 7 : Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer :	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs :	562 k€	415 k€
Dettes fiscales:	68 k€	116 k€
Dettes sociales :	1 238 k€	793 k€
Produits constatés d'avance :	140 k€	189 k€

5.4. Note 8 : Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES en k euros	Montant Brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	18	18	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients *	10 562	10 562	
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12	12	
Etat : impôts sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	94	94	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	58	58	
Etat : créances diverses			
Groupe et associés	4 194	4194	
Débiteurs divers	37	37	
Charges constatées d'avance	162	162	
TOTAL	**15 136**	**15 136**	

*Créances clients et comptes rattachés : les clients créditeurs (489 k€) concernent les avances reçues de la part des organismes pour les projets collaboratifs

ETAT DES DETTES en euros	Montant brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	767	767		
Personnel et comptes rattachés	884	884		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	661	661		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 672	1 672		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	97	97		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	43	43		
Produits constatés d'avance	140	140		
TOTAL	**4 263**	**4 263**		

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Note 9 : Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par catégorie de clients est la suivante :

en k euros	31/12/2021	31/12/2020
Clients France	11 073	8 978
Clients Export	421	612
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**11 494**	**9 590**

Le chiffre d'affaires réalisé avec NAVAL GROUP SA s'élève à 11 494k€.

6.2. Note 10 : Dotations aux amortissements, dotations et reprises sur provisions et dépréciations d'exploitation

DOTATIONS ET REPRISES en k euros	31/12/2021	31/12/2020
Reprises de provisions et dépréciations	250	80
Dotations aux amortissements	294	304
Dotations aux provisions et dépréciations	375	335

Les principaux mouvements sont commentés dans la Note 6.

6.3. Note 11 : Autres charges

Le poste Autres charges de 41 k€ s'analyse de la façon suivante :

- Perte pour créances irrécouvrables (DGa et BIBBY) : 17 k€
- Litige D-Ice : 23 k€

.

6.4. Note 12 : Charges de personnel et effectifs

L'effectif moyen de l'exercice en équivalent temps plein (ETP) est détaillé dans le tableau suivant :

EFFECTIF MOYEN (ETP)	Personnel de droit privé	
	31/12/2021	31/12/2020
Cadres (Niveau 1)	84	78
Agents de maîtrise (Niveau 2)	7	6
Ouvriers et Employés (Niveau 3)	1	1
TOTAUX	**92**	**85**

6.5. Note 13 : Résultat financier

Le résultat financier de 7 k€ s'analyse de la façon suivante :

Les produits financiers, soit 7 k€ sont principalement :

- Rémunération des fond prêtés à NAVAL GROUP via le compte courant 7 k€

6.6. Note 14 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 2 k€ s'analyse de la façon suivante :

REPARTITION en k euros	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Solde
Amendes et pénalités			
Subvention accordée			
Mesures d'aides au départ de personnel (MAD)			
Reprise dépréciation SECURE Tropicalié		27	
Charges sur autres créances			
Solde compte courant			
Amortissements dérogatoires			
Immobilisations cédées et autres mouvements d'immobilisations	25		
Dépréciation créance			
Divers			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**25**	**27**	**2**

6.7. Note 15 : Impôt sur les bénéfices

SIREHNA n'a pas d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2021. A noter par ailleurs, que la société est entrée dans le groupe d'intégration fiscale de NAVAL GROUP au 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale qui lie la société mère et ses filiales prévoit :

- que ses filiales et la société mère supportent leur impôt propre,
- que la société mère conserve l'économie globale réalisée par le Groupe.

L'entreprise a réalisé des dépenses de recherche et à ce titre, a comptabilisé un crédit d'impôt recherche s'élevant à 1094 k€.

Avant imputation des déficits reportables, le résultat fiscal 2021 de SIREHNA s'élevait à 165 k€.
La Société a procédé à l'imputation de ces déficits à hauteur de 165 k€. Ainsi, le résultat fiscal 2021 est égal à 0 k€ et les déficits restant à imputer s'élèvent à 2 254k€.

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Evénement postérieur à la clôture

Néant

7.2. Engagements hors bilan

7.2.1. Engagements hors bilan liés aux contrats commerciaux

	Echéances postérieures au 31 décembre 2021			
Montants en k euros	**Total**	**à - d'1 an**	**de 1 à 5 ans**	**à + de 5 ans**
Engagements donnés				
Garanties de restitutions d'acompte				
Garanties de bonne fin / exécution	147		147	
Garanties de dispenses de garanties				
Autres engagements donnés				
Total Engagements donnés				
Engagements reçus				
Garanties de restitutions d'acompte				
Garanties de bonne fin / exécution				
Garanties de dispenses de garanties				
Autres garanties reçues				
Total Engagements reçus				

Les engagements donnés par la société sont constitués par des cautions de bonne exécution. Les engagements s'élèvent à 147 k€.

7.2.2. Autres engagements donné

A compter du 5 octobre 2015, SIREHNA a conclu un contrat de sous-location avec NAVAL GROUP pour les locaux qu'elle occupe au Technocampus Océan à Bouguenais. Cette mise à disposition est consentie et acceptée pour une durée arrivée à expiration le 30 juin 2016, et renouvelée tacitement chaque année pour une durée de un an. Le montant du loyer annuel s'élève à 255 140 € (hors charges).

7.3. Société consolidante

SIREHNA est consolidée depuis le 1er janvier 2010 en intégration globale au sein du groupe NAVAL GROUP.

L'entité consolidante est NAVAL GROUP SA dont le siège social est situé au 40-42 rue du Docteur Finlay – 75732 PARIS Cedex 15.

Asturia A
4, rue Edith Piaf
44 800 Saint-Herblain - France
Tél : +33 (0)2 53 35 51 70
www.mazars.fr

SIREHNA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault – 92400 Courbevoie
Capital de 8 320 000 € - RCS Nanterre B 784 824 153

SIREHNA

Société Anonyme
RCS Nantes 337 680 342

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires de la société SIREHNA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SIREHNA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises,

particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note « *2.4 Traitement des opérations à long terme* » de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale

  Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

  Nous avons également procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Paris, le 15 avril 2022

Arnaud Le Néen, Associé

SIREHNA

Comptes annuels

Exercice 31 Décembre 2021

SIREHNA – Société Anonyme au Capital de 300 000 €

Technocampus Ocean, 5, rue de l'Halbrane – 44340 Bouguenais - RCS NANTES 337 680 342

SOMMAIRE

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Annexes aux comptes annuels

1. **Faits caractéristiques de la période**
2. **Principes, règles et méthodes comptables**
3. **Notes sur le bilan et le compte de résultat**
4. **Informations relatives au bilan actif**
5. **Informations relatives au bilan passif**
6. **Informations relatives au compte de résultat**
7. **Autres informations**
   - **7.1. Evènements postérieurs à la clôture**
   - **7.2. Engagements hors bilan**
   - **7.3. Instruments financiers**
   - **7.4. Litiges**

I. BILAN AU 31/12/2021

A. BILAN ACTIF

RUBRIQUES en euros	Notes	Montant brut	Amortisse-ments et. provisions.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	note 1				
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires		998 927	751 122	247 806	227 915
Fonds commercial					
Immobilisations en-cours		122 330		122 330	42 313
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	note 1				
Terrains et aménagements					-27 215
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indust		829 016	735 311	93 706	224 725
Autres immobilisations corporelles		1 880 312	1 492 706	387 606	271 268
Immobilisations en cours					9 502
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations	note 2				
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	note 8	18 072		18 072	18 072
ACTIF IMMOBILISE		**3 848 657**	**2 979 138**	**869 519**	**766 580**
STOCKS ET EN-COURS	note 3				
Matières premières, approvisionnements		235 804		235 804	180 357
En-cours de production de biens		34 205		34 205	
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances, acomptes versés sur commandes		201 594		201 594	292 926
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés*	notes 4 – 8	10 561 898		10 561 898	10 305 506
Autres créances	note 8	4 394 265		4 394 265	4 346 669
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	note 3				
Disponibilités		730 585		730 585	26 604
Charges constatées d'avance	note 4	162 140		162 140	112 394
ACTIF CIRCULANT		**16 320 491**		**16 320 491**	**15 264 456**
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL GENERAL		**20 169 148**	**2 979 138**	**17 190 010**	**16 16 03 1 037**

*Créances clients et comptes rattachés : les clients créditeurs (489 k €) concernent les avances reçues de la part des organismes pour les projets collaboratifs

B. BILAN PASSIF

RUBRIQUES en k euros	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 300 000)	note 5	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		213 769	213 769
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	note 5	7 414 150	7 013 622
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**854 647**	**474 015**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**8 812 565**	**8 031 406**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques	note 6	449 434	409 146
Provisions pour charges	note 6	676 476	747 448
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**1 125 910**	**1 156 593**
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	note 8		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 988 065	3 006 717
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	notes 7 – 8	767 232	605 053
Dettes fiscales et sociales	note 7	3 314 081	2 961 753
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		42 578	80 873
Produits constatés d'avance	note 7	139 579	188 642
DETTES		**7 251 535**	**6 843 038**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		**17 190 010**	**16 031 037**

17 COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

RUBRIQUES en euros		31/12/2021			31/12/2020
	France	Exportation	Notes	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens	2 173 123			2 173 123	1 892 941
Production vendue de services	9 320 392			9 320 392	7 696 788
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**11 493 515**		**note 9**	**11 493 515**	**9 589 729**
Production stockée			note 11	34 205	-30 670
Production immobilisée				95 508	77 120
Produits nets partiels sur opérations à long terme					
Subventions d'exploitation				300 250	871 366
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			note 10	249 526	80 133
Autres produits				162 889	112 742
PRODUITS D'EXPLOITATION				**12 335 893**	**10 700 421**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				8 617	
Variation de stock (marchandises)					6 416
Achats de matières premières et autres approvisionnements				242 441	85 009
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-55 447	22 514
Autres achats et charges externes			note 11	3 830 871	3 376 997
Impôts, taxes et versements assimilés				202 236	234 580
Salaires et traitements			note 12	5 330 948	4 635 139
Charges sociales				2 314 827	2 123 028
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			note 1	293 975	303 666
Sur immobilisations : dotations aux provisions			notes 1 - 10		
Sur actif circulant : dotations aux provisions			note 10		5 880
Pour risques et charges : dotations aux provisions			note 10	375 191	334 577
Autres charges				41 373	45 786
CHARGES D'EXPLOITATION				**12 585 033**	**11 173 592**
RESULTAT D'EXPLOITATION				**-249 140**	**-473 172**
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
OPERATIONS EN COMMUN				**0**	**0**
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				7 225	3 233
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change				73	462
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				**7 298**	**3 695**
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				-353	375
Différences négatives de change				230	872
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES				**-123**	**1 247**
RESULTAT FINANCIER			**note 13**	**7 421**	**2 448**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				**-241 719**	**-470 724**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges				27 215	29 214
PRODUITS EXCEPTIONNELS				**27 215**	29 214
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					2 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				24 968	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
CHARGES EXCEPTIONNELLES				**24 968**	2 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**note 14**	**2 246**	27 214
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					
Impôts sur les bénéfices			note 15	-1 094 119	-917 524
TOTAL DES PRODUITS				**12 370 406**	**10 733 330**

TOTAL DES CHARGES		**11 515 759**	**10 259 315**
BENEFICE OU PERTE		**854 647**	**474 015**

Le total du bilan avant répartition est de 17 190 010 euros.

Le total des produits du compte de résultat est de 12 370 406 euros et ce dernier dégage un bénéfice de 854 647 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels au 31 décembre 2021.

18 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2021 a été principalement marqué par les événements majeurs suivants :

- Une forte augmentation de l'activité sur l'ensemble des domaines adressés se traduisant par une progression de 20% du chiffre d'affaires
- Le gain de contrat hors groupe à un niveau historiquement élevé
- La mise en place d'une nouvelle organisation structurant l'entreprise pour sa croissance future à horizon 2025
- La mise en œuvre de chantiers métiers visant à améliorer les processus de capitalisation technique et la mise en place progressive de fonctions transverses (HA, HSE, …) afin de maîtriser cette phase de croissance
- Une montée en puissance des équipes opérationnelles et des fonctions support contrariées par les événements groupe limitant la capacité à conclure les recrutements initialement programmés
- Un impact important de l'arrêt du programme AFSP sur les prises de commande et le chiffres d'affaires de l'année

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société SIREHNA ont été établis conformément au Plan Comptable Général et aux dispositions comptables du code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes annuels ont conduit, comme pour l'exercice précédent, à comptabiliser les charges du personnel mis à disposition dans les autres achats et charges externes. Elles ne sont donc pas comprises dans la masse salariale.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Changement de méthode

En application de l'interprétation IFRIC IC concernant la manière dont les engagements de retraite (IFC) doivent être provisionnés par les entreprises et suite à la publication par l'ANC de la mise à jour de sa recommandation n° 2013-02, la société a opté pour la nouvelle méthode préconisée par l'IFRIC qui propose de constituer une provision pour les salariés à partir d'un certain nombre d'années de services, et de faire évoluer la provision de manière linéaire jusqu'à la date de départ à la retraite du salarié. La période d'acquisition des droits est déterminée en partant de la date de retraite et non plus de la date d'embauche. Lorsque les droits sont plafonnés, la durée de la période d'acquisition des droits est limitée à l'ancienneté requise au moment du plafonnement.
Cette application a eu pour effet un re-calcul de l'engagement au 01/01/2021 et une diminution de la provision pour un montant de 162 k€ qui a été affecté au report à nouveau.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes ont conduit, comme pour l'exercice précédent, à comptabiliser les charges du personnel mis à disposition (ouvriers d'Etat) parmi les autres achats et charges externes. Elles ne sont donc pas comprises dans la masse salariale.

2.1 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement autofinancées sont normalement enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues. Les frais de développement spécifiques sont supportés par les programmes vendus aux clients.

2.2 Immobilisations

2.2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

- Durée d'amortissement et révision de cette durée

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement est donnée dans le tableau ci-dessous :

Rubriques	Durée
Concessions, Brevets et Logiciels	1 à 5 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	4 à 5 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans
Mobilier	10 ans

2.2.2 Immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée au cas où la valeur de réalisation de ces éléments deviendrait inférieure.

2.3 Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés en totalité selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les entrées de matériels sont évaluées à leur coût d'acquisition. Toutes les sorties au cours de l'exercice sont valorisées au coût de l'article le plus ancien.
Une dépréciation est constituée lorsque l'absence d'utilité ou l'obsolescence du matériel est avérée.

2.4 Traitement des opérations à long terme

2.4.1 Chiffre d'affaires et marge

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires (CA)

Le CA est reconnu à mesure de l'avancement des travaux effectués sur chaque contrat.

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de services est généralement reconnu selon l'avancement des prestations, le client bénéficiant de ces services au fur et à mesure qu'ils sont rendus par Sirehna.

Méthode de mesure de l'avancement

La méthode d'avancement retenue par Sirehna est la méthode de l'avancement des dépenses : le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus à date, rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

Reconnaissance de la marge

Les frais d'offres sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus, au sein de la ligne « frais commerciaux » en comptabilité analytique. Ils sont donc exclus de la marge du contrat.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue.

Carnet de commandes

Seuls les contrats fermes, notifiés par le client et en vigueur rentrent dans le carnet de commandes de Sirehna. Les tranches conditionnelles, options et avenants à forte probabilité ne font pas partie du carnet de commandes tant qu'ils ne sont pas notifiés.

2.4.2 En cours de production et provisions sur programmes

Par principe, aucun encours de production n'est reconnu à l'actif du bilan, du fait de la mesure de l'avancement par les coûts. L'ensemble des coûts encourus de la période doit être reconnu comme étant des charges au compte de résultat.

Cependant, à titre exceptionnel, si des travaux démarrés en avance de phase de réception d'une commande client sont reconnus à la fin de l'exercice, ceux-ci sont comptabilisés en encours si une lettre d'intention de commande du client est envoyée.

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charges de l'exercice.

La commercialisation de produits hautement technologiques expose Sirehna à des risques de défaut de ses produits. Ceci conduit la société à comptabiliser un niveau de provisions permettant de couvrir ces risques et dont le montant est régulièrement révisé en fonction de l'appréhension des facteurs de risques. De plus, à l'aide de méthodes statistiques, la société est amenée à déterminer l'impact de l'évolution future des indices de révision de prix sur la marge brute à terminaison de ses programmes. Elle ne tient alors compte que des impacts défavorables liés aux évolutions des indices sur la marge brute à terminaison des programmes.

Les provisions pour pénalités, garanties et litiges sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Les autres risques (risques techniques, risques de performance, risques pour insuffisance de révision de prix) sont intégrés dans les coûts à venir des contrats.

2.4.3 Traitement des pertes

Toutes les pertes probables sur contrat en cours ou en carnet sont provisionnées intégralement.
La provision pour pertes à terminaison est comptabilisée en provision pour risques.

2.5 Evaluation des créances clients – règles de dépréciation

Le caractère douteux des créances est analysé contrat par contrat. Le montant hors taxes des créances douteuses est provisionné à 100%.

2.6 Opérations en devises

Les opérations en devises ont donné lieu aux écritures de régularisation selon les règles en vigueur sachant que SIREHNA n'a pas d'opération significative en devises sur l'exercice.

2.7 Valeurs mobilières de placement

Pour les OPCVM, les règles d'évaluation suivantes s'appliquent :
- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
- Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture est inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges que des évènements survenus ou en cours rendent probables, qui sont nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.

Il s'agit essentiellement des risques et charges suivants :

- Pertes à terminaison sur contrats de longue durée.
  Ces provisions couvrent les pertes probables sur contrats en carnet de commandes ou en cours. Elles sont constituées au cours de l'exercice où la perte devient prévisible, pour la totalité de celle-ci.

- Pénalités sur travaux facturés.
  Les provisions sont comptabilisées à hauteur du risque prévisible, que les pénalités aient ou non, été précomptées par le client.

- Garanties données aux clients et autres risques inhérents à l'obligation de résultat.
  La provision est évaluée en tenant compte des engagements contractuels de garantie et des charges antérieurement constatées.

- Les engagements envers le personnel en matière d'indemnités de fin de carrière sont provisionnés en totalité.
  Conformément à la recommandation du CNC du 1er avril 2003 (2003-R.01), les engagements de SIREHNA sont déterminés selon une méthode actuarielle, appliquée à l'ensemble de la population.

  Cette méthode, dite des unités de crédit projetées, repose sur des lois de projection portant notamment sur :
  - les salaires de fin de carrière ; leur évaluation intègre l'ancienneté des salariés, leur niveau de salaire et leur progression de carrière ;
  - les âges de départ à la retraite, déterminés en fonction de l'âge probable d'entrée dans la vie active par collège de salariés ainsi que de l'allongement progressif de la durée d'assurance au régime général de la sécurité sociale ;
  - l'évolution des effectifs, dont l'estimation repose sur la table de mortalité TGF TGH et sur un taux de rotation résultant de l'observation statistique du comportement des salariés.

  Le mode de calcul des engagements est le suivant :
  - ils sont évalués au prorata de l'ancienneté en fin d'exercice ;
  - ils sont actualisés ;
  - ils sont déterminés en fonction des indemnités prévues par l'accord d'entreprise ;

  Les autres engagements envers le personnel sont couverts par les provisions suivantes :
  - Médailles du travail

Les avantages « médailles du travail » portent sur 4 catégories de médailles (20 ans, 30 ans, 35 ans, 40 ans), versées en fonction du nombre d'années d'activité, tous employeurs confondus.

Elles sont provisionnées en totalité. Conformément à la recommandation du CNC du 1er avril 2003 (2003-R.01), les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetées, et correspondent à la valeur actuelle probable des indemnités à verser lorsque le salarié a atteint les différents niveaux d'ancienneté, un prorata à l'ancienneté est appliqué. Les calculs sont effectués une fois par an en fin d'année.

3. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Afin d'apporter un éclairage sur les comptes, des notes sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ainsi que des tableaux détaillant certains postes du bilan et du compte de résultat.

Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles
Note 2 : Immobilisations financières
Note 3 : Stocks et valeurs mobilières de placement
Note 4 : Produits à recevoir et charges constatées d'avance
Note 5 : Composition du capital social et variation des capitaux propres
Note 6 : Provisions
Note 7 : Charges à payer et produits constatés d'avance
Note 8 : Etat des échéances des créances et des dettes
Note 9 : Chiffre d'affaires
Note 10 : Dotations aux amortissements, dotations et reprises sur provisions et dépréciations d'exploitation
Note 11 : Autres charges
Note 12 : Charges de personnel et effectifs
Note 13 : Résultat financier
Note 14 : Résultat exceptionnel
Note 15 : Impôt sur les bénéfices

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

- Immobilisations incorporelles et corporelles (y compris immobilisations en cours) : 3 831 k€ en valeur brute
- Dotations aux amortissements et dépréciations au 31 décembre 2021 : (2 979) K€

4.1.1. Variation des immobilisations

IMMOBILISATIONS en k euros	Début d'exercice	Acquisitions, créations, virements	Virements de poste à poste	Cessions, mise HS ou mise en équivalence	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles	944	98		0	1121
Immobilisations incorporelles	**944**	**98**	Cliquez ici pour taper du texte.	**0**	**1121**
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales, agencements et aménagements					
Installations techniques, matériel et outillage industriel	874	0		45	829
Installations générales, agencements et aménagements divers	162				162
Matériel de transport	49			2	47
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1491	227		46	1671
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	10			10	
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	**2586**	**227**		**103**	**2709**
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	18	8		8	18
Immobilisations financières	**18**	**8**		**8**	**18**
TOTAL GENERAL	**3 547**	**333**		**111**	**3 849**

4.1.2. Variation des amortissements des immobilisations

AMORTISSEMENTS en k euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	673	78		751
Immobilisations incorporelles	**673**	**78**	**0**	**751**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	649	108	23	735
Installations générales, agencements et aménagements divers	138	4	0	142
Matériel de transport	49		2	47
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 244	104	44	1304
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2080**	**216**	**68**	**2228**
TOTAL GENERAL	**2753**	**294**	**68**	**2 980**

Les amortissements sont calculés linéairement et sont inclus dans le poste dotations aux amortissements des charges d'exploitation pour les immobilisations non provisionnées (294 k€) et en charges exceptionnelles (0 k€) pour les immobilisations faisant l'objet d'une dépréciation.

4.1.3. Variation des dépréciations sur immobilisations

DEPRECIATIONS en k euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains Bâtiments Installations générales Ouvrage d'infrastructures Matériel industriel Installations techniques, matériel et outillage industriels Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel informatique Autres matériels de bureau et informatique Mobilier	27		27	0
Immobilisations corporelles	**27**		**27**	**0**
TOTAL GENERAL	**27**		**27**	**0**

Les dotations sur les immobilisations corporelles figurent en charges exceptionnelles.

4.2. Note 2 : Immobilisations financières

Au 31 décembre 2021, SIREHNA ne détient aucune filiale et participation.

ENTREPRISES LIEES :

Les informations concernant les entreprises liées (Société du groupe Naval Group) sont reprises dans le tableau joint :

En k euros	Entreprises liées
ACTIF IMMOBILISE	
Participations	0
ACTIF CIRCULANT	
Stocks	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0
Créances clients et comptes rattachés	7 541
Compte courant associé	3 099
Compte courant d'intégration fiscale	1 094
Autres créances	0
DETTES	
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 985
Compte courant associé	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0

4.3. Note 3 : Stocks

STOCKS (hors valeur ajoutée) en k euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	236		236
En-cours de production de biens	34		34
En-cours de production de services			
Produits finis			
TOTAL	**270**	**0**	**270**

4.4. Note 4 : Produits à recevoir et charges constatées d'avance

	31/12/2021	31/12/2020
Factures à établir sur créances clients (produits à recevoir)	7 165€	6 175k€

Les factures à établir sont principalement liées à la méthode à l'avancement (cf. note f. « traitement des opérations à long terme - chiffres d'affaires »).

Charges constatées d'avance	162 k€	112 k€

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Note 5 : Composition du capital social et variation des capitaux propres

La composition du capital social est la suivante :

Catégorie de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Nombre de titres créés par transformation pendant l'exercice	Nombre de titres remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale en euros
Actions ordinaires Actions de préférence	6 044			49.64

Le capital est composé de 6 044 actions d'une valeur nominale de 49,64 euros détenues par la société NAVAL GROUP et entièrement libérées.

La variation des capitaux propres est :

Situation à l'ouverture de l'exercice en k euros		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		8 031
Distributions sur résultats antérieurs		(236)
Capitaux propres après distributions		7 795
Variations en cours d'exercice	**En moins**	**En plus**
Variations des provisions réglementées		
Variations des réserves		
Autres variations (report à nouveau)		636
Résultat de l'exercice N-1	474	
Résultat de l'exercice N		855
SOLDE		**855**
Situation à la clôture		**Solde**
Capitaux propres avant répartition		8 813

Le solde du report à nouveau passe de 7 013k€ au 31 décembre 2020 à 7 414k€ au 31 décembre 2021 soit une variation de 400 k€ qui correspond :

La variation globale du report à nouveau est composé de :

- A nouveau 7 013 k€
- Résultat 2020 474 k€
- Distribution dividende (236) K€
- Changement méthode de calcul IFC 162 K€
- Solde 7 414 k€

5.2. Note 6 : Provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

RUBRIQUES en k euros	Début d'exercice corrigé	Dotations	Reprise utilisées	Reprises non utilisées	Fin d'exercice
Amortissements dérogatoires					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour litiges	35		23	12	0
Provisions pour garanties	177	83	14	23	223
Provisions pour perte à terminaison	168	196	168		196
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions, obligations similaires	585	96	5		676
Autres provisions pour risques et charges	30				30
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**995**	**375**	**210**	**35**	**1 125**
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	27		27		0
Dépréciations sur immobilisations corporelles					
Dépréciations sur titres de participation					
Dépréciations sur autres immobilisations financières					
Dépréciations sur stocks et en cours					
Dépréciations sur comptes clients	6		6		0
Autres dépréciations					
DEPRECIATIONS	**33**	**0**	**33**	**0**	**0**
TOTAL GENERAL	**1 023**	**375**	**243**	**35**	**1 125**
Dotations et reprises d'exploitation		375	212	35	
Dotations et reprises financières			5		
Dotations et reprises exceptionnelles			27		

Les principales provisions sociales sont les suivantes

- Les provisions pour indemnités de fin de carrière pour 565 k€.

Le montant des provisions pour pensions a été ajusté à l'ouverture afin de tenir compte du changement de norme utilisée pour le calcul des engagements de retraite.

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2021 est de 0,50 %
Le taux d'inflation est de 1,75 % comme au 31 décembre 2020.
Le taux moyen d'augmentation des salaires retenu de 2,50 % est inchangé par rapport à l'année précédente.

SIREHNA a recours à des cabinets d'actuaires indépendants pour évaluer à chaque fin d'exercice ses principaux engagements sociaux.

L'évolution de la dette actuarielle par rapport à l'exercice précédent se présente de la manière suivante (en k€) :

Dette actuarielle à l'ouverture	566
Coût des services rendus	73
Intérêt sur la dette actuarielle	3
Dette actuarielle estimée à la clôture	642
Prestations payées	0
Gains / expérience	32
Dette actuarielle calculée à la clôture	674

La charge nette comptabilisée au 31 décembre 2021 se décompose de la manière suivante (en k€) :

	31/12/2021	31/12/2020
Coût des services rendus	-74	-82
Intérêt sur la dette actuarielle	-3	-4
Rendement attendu des placements	0	0
Amortissement coût des services passés	0	0
(Coût net)	**-77**	**-86**

- l'effet barème, lié à la mise en place de l'accord d'entreprise, est étalé sur la durée d'activité résiduelle probable à la clôture.
- l'effet actuariel est repris sur la durée d'activité résiduelle probable à la clôture en application de la méthode du « corridor ».

Le rapprochement entre les montants actuariels déterminés et la provision nette comptabilisée s'établit de la manière suivante (en k€) :

	31/12/2021	31/12/2020
Dette actuarielle estimée à la clôture	674	755
Valeur des placements à la clôture	0	0
Déficit	674	755
Coût des services passés non comptabilisés	-109	-105
Gains actuariels cumulés non comptabilisés	0	0
Provision nette comptabilisée	**565**	**650**

- Les provisions pour médailles du travail pour un montant de 112 k€

5.3. Note 7 : Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer :	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs :	562 k€	415 k€
Dettes fiscales:	68 k€	116 k€
Dettes sociales :	1 238 k€	793 k€
Produits constatés d'avance :	140 k€	189 k€

5.4. Note 8 : Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES en k euros	Montant Brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	18	18	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients *	10 562	10 562	
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12	12	
Etat : impôts sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	94	94	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	58	58	
Etat : créances diverses			
Groupe et associés	4 194	4194	
Débiteurs divers	37	37	
Charges constatées d'avance	162	162	
TOTAL	**15 136**	**15 136**	

*Créances clients et comptes rattachés : les clients créditeurs (489 k€) concernent les avances reçues de la part des organismes pour les projets collaboratifs

ETAT DES DETTES en euros	Montant brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	767	767		
Personnel et comptes rattachés	884	884		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	661	661		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 672	1 672		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	97	97		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	43	43		
Produits constatés d'avance	140	140		
TOTAL	**4 263**	**4 263**		

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Note 9 : Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par catégorie de clients est la suivante :

en k euros	31/12/2021	31/12/2020
Clients France	11 073	8 978
Clients Export	421	612
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**11 494**	**9 590**

Le chiffre d'affaires réalisé avec NAVAL GROUP SA s'élève à 11 494k€.

6.2. Note 10 : Dotations aux amortissements, dotations et reprises sur provisions et dépréciations d'exploitation

DOTATIONS ET REPRISES en k euros	31/12/2021	31/12/2020
Reprises de provisions et dépréciations	250	80
Dotations aux amortissements	294	304
Dotations aux provisions et dépréciations	375	335

Les principaux mouvements sont commentés dans la Note 6.

6.3. Note 11 : Autres charges

Le poste Autres charges de 41 k€ s'analyse de la façon suivante :

- Perte pour créances irrécouvrables (DGa et BIBBY) : 17 k€
- Litige D-Ice : 23 k€

.

6.4. Note 12 : Charges de personnel et effectifs

L'effectif moyen de l'exercice en équivalent temps plein (ETP) est détaillé dans le tableau suivant :

EFFECTIF MOYEN (ETP)	Personnel de droit privé	
	31/12/2021	31/12/2020
Cadres (Niveau 1)	84	78
Agents de maîtrise (Niveau 2)	7	6
Ouvriers et Employés (Niveau 3)	1	1
TOTAUX	**92**	**85**

6.5. Note 13 : Résultat financier

Le résultat financier de 7 k€ s'analyse de la façon suivante :

Les produits financiers, soit 7 k€ sont principalement :

- Rémunération des fond prêtés à NAVAL GROUP via le compte courant 7 k€

6.6. Note 14 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 2 k€ s'analyse de la façon suivante :

REPARTITION en k euros	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Solde
Amendes et pénalités			
Subvention accordée			
Mesures d'aides au départ de personnel (MAD)			
Reprise dépréciation SECURE Tropicalié		27	
Charges sur autres créances			
Solde compte courant			
Amortissements dérogatoires			
Immobilisations cédées et autres mouvements d'immobilisations	25		
Dépréciation créance			
Divers			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**25**	**27**	**2**

6.7. Note 15 : Impôt sur les bénéfices

SIREHNA n'a pas d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2021. A noter par ailleurs, que la société est entrée dans le groupe d'intégration fiscale de NAVAL GROUP au 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale qui lie la société mère et ses filiales prévoit :

- que ses filiales et la société mère supportent leur impôt propre,
- que la société mère conserve l'économie globale réalisée par le Groupe.

L'entreprise a réalisé des dépenses de recherche et à ce titre, a comptabilisé un crédit d'impôt recherche s'élevant à 1094 k€.

Avant imputation des déficits reportables, le résultat fiscal 2021 de SIREHNA s'élevait à 165 k€.
La Société a procédé à l'imputation de ces déficits à hauteur de 165 k€. Ainsi, le résultat fiscal 2021 est égal à 0 k€ et les déficits restant à imputer s'élèvent à 2 254k€.

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Evénement postérieur à la clôture

Néant

7.2. Engagements hors bilan

7.2.1. Engagements hors bilan liés aux contrats commerciaux

	Echéances postérieures au 31 décembre 2021			
Montants en k euros	**Total**	**à - d'1 an**	**de 1 à 5 ans**	**à + de 5 ans**
Engagements donnés				
Garanties de restitutions d'acompte				
Garanties de bonne fin / exécution	147		147	
Garanties de dispenses de garanties				
Autres engagements donnés				
Total Engagements donnés				
Engagements reçus				
Garanties de restitutions d'acompte				
Garanties de bonne fin / exécution				
Garanties de dispenses de garanties				
Autres garanties reçues				
Total Engagements reçus				

Les engagements donnés par la société sont constitués par des cautions de bonne exécution. Les engagements s'élèvent à 147 k€.

7.2.2. Autres engagements donné

A compter du 5 octobre 2015, SIREHNA a conclu un contrat de sous-location avec NAVAL GROUP pour les locaux qu'elle occupe au Technocampus Océan à Bouguenais. Cette mise à disposition est consentie et acceptée pour une durée arrivée à expiration le 30 juin 2016, et renouvelée tacitement chaque année pour une durée de un an. Le montant du loyer annuel s'élève à 255 140 € (hors charges).

7.3. Société consolidante

SIREHNA est consolidée depuis le 1er janvier 2010 en intégration globale au sein du groupe NAVAL GROUP.

L'entité consolidante est NAVAL GROUP SA dont le siège social est situé au 40-42 rue du Docteur Finlay – 75732 PARIS Cedex 15.

SIREHNA

Société Anonyme au capital de 300 000 €
Siège social : Technocampus Océan
5 rue de l'Halbrane - 44340 BOUGUENAIS
RCS NANTES 337 680 342

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 5 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq mai à dix heures, les actionnaires de la société SIREHNA, société anonyme au capital de 300 000 euros, se sont réunis, au 40-42 rue du Docteur Finlay – 75015 Paris, sur convocation du Conseil d'Administration, à l'effet de statuer, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur les propositions de résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les actionnaires lors de leur entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier DOUCY, Président Directeur Général.

La société NAVAL GROUP, représentée par Monsieur Eric PAPIN, actionnaire détenant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelée comme scrutateur.

Madame Nabila SEMGHOUNI est désignée comme secrétaire.

Monsieur Arnaud LE NEEN, Commissaires aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par les membres du Bureau qui constatent que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du quart des actions composant le capital social, et par conséquent que l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- La feuille de présence,
- Les copies de lettres de convocation adressées aux actionnaires et aux Commissaires aux comptes ;
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2021 ;
- Les états financiers de la Société au 31 décembre 2021 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- Le rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ;
- Les rapports des Commissaires aux comptes ;
- Le tableau des résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices ;
- La liste des administrateurs et directeurs généraux ;
- Le texte des projets de résolutions ;
- Les statuts de la société.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles R225-66 et suivants du Code de commerce et déclare ensuite que les documents et renseignements visés aux articles L.225-115, R225-81 et R225-83 du Code de commerce, et qu'il énumère, ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui en donne acte.

NS

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Quitus aux membres du Conseil d'administration,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Eric PAPIN,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire du cabinet MAZARS,
- Non renouvellement et non remplacement de Monsieur Gilles RAINAUT aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant,
- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et quitus aux membres du Conseil d'Administration)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Conseil, le bilan, le compte de résultat et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

► *Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Assemblée Générale prend acte du fait que conformément à la norme comptable IFRIC14, le mode de calcul des indemnités de fin de carrière a été modifié s'agissant des comptes consolidés et que l'Autorité des Normes Comptables a retenu la même position pour l'établissement des comptes sociaux.

L'Assemblée Générale prend également acte que ce changement de méthode a entraîné une baisse des engagements de la Société pour un montant de 162 229,00 euros, impact qui a été comptabilisé au poste Report à Nouveau, lequel est ainsi passé, à l'ouverture de l'exercice 2021, d'un montant de 7 251 920,99 euros à un montant de 7 414 149,99 €.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 854 646,73 euros de la façon suivante :

- Bénéfice de l'exercice ..... 854 646,73 €
- Report à nouveau créditeur ..... 7 414 149,99 €
- Formant un bénéfice distribuable de ..... 8 268 796,72 €
- À titre de dividende la somme de ..... 423 080,00 €,

Soit un dividende d'un montant de 70 euros pour chacune des 6 044 actions composant le capital de la Société.

- Le solde au report à nouveau, soit la somme de ..... 7 845 716,72 €.

Le Report à Nouveau passe ainsi d'un montant bénéficiaire de 7 414 149.99 euros, à un montant bénéficiaire de 7 845 716.76€ euros.

NS

En exécution des dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est précisé que les dividendes payés au titre des trois derniers exercices se sont élevés à :

Exercice	Dividende Global	Dividende par action
31/12/2018	737 368 €	122 €
31/12/2019	-	-
31/12/2020	235 716 €	39 €

► *Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

TROISIÈME RÉSOLUTION
(Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les termes de ce rapport.

► *Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

QUATRIÈME RÉSOLUTION
(Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire du cabinet MAZARS)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, prend acte de l'expiration du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire du cabinet MAZARS à l'issue de la présente Assemblée, et décide de le renouveler pour une durée de six exercices, soit jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

► *Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

CINQUIÈME RÉSOLUTION
(Non renouvellement et non remplacement de Monsieur Gilles RAINAUT aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, prend acte de l'expiration du mandat de Commissaire aux Comptes suppléant à l'issue de la présente Assemblée, et décide de ne pas procéder au renouvellement, ni au remplacement de Monsieur Gilles RAINAUT aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant et constate l'échéance dudit mandat.

► *Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

SIXIÈME RÉSOLUTION
(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Eric PAPIN)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Eric PAPIN pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Monsieur Eric PAPIN a fait connaître par avance qu'il accepterait ces fonctions et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat d'Administrateur.

► *Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

SEPTIÈME RÉSOLUTION
(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires.

► *Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

****

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les membres du bureau.

Le Président	Le Scrutateur	Le Secrétaire
M. Olivier DOUCY	La société NAVAL GROUP Représentée par M. Eric PAPIN	Mme. Nabila SEMGHOUNI